

Accueil → VIVRE ET HABITER → Questions d'urbanisme → L'urbanisme dans ma commune → Urbanisme - Saint-Carreuc

Retrouvez ici les documents d'urbanisme communaux pour la commune de Saint-Carreuc

Urbanisme -Saint-Carreuc

Mise à jour le 15 octobre

≋ Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur

La commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 7 avril 2022.

Il est consultable en mairie et sur le

site de la commune (http://www.saint-carreuc.fr/accueil-stcarreuc/environnement/urbanisme/plan-local-durbanisme)

, ou sur le

Géoportail de l'urbanisme. (https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/)



Pas de procédures en cours.

Instauration du Droit de Préemption Urbain Par délibération 091-2021 en date du 7 avril 2022, Saint-Brieuc Armor Agglomération a soumis au Droit de Préemption sur toutes les zones U (urbaines) et AU (à urbaniser) de la commune de Saint-Carreuc.

